

RÈGLES DU JEU « STAR D'UN JOUR »

① Conditions d'acceptation :

Les candidats s'engagent à respecter les règles suivantes :

Chaque candidat inscrit doit être âgé de 14 ans au minimum à la date d'inscription. Les candidats n'atteignant pas la majorité doivent impérativement être accompagnés d'un parent majeur.

Ne seront pas retenus :

- les candidats en état d'ébriété
- les candidats se présentant dans une tenue indécente
- les mineurs non accompagnés

② Inscription :

↪ Le candidat retenu doit renvoyer, au plus tard dans les 20 jours précédant la soirée, son dossier d'inscription dûment complété (sélection obligatoire de deux titres différents à interpréter, le deuxième pouvant être choisi si plusieurs candidats ont sélectionné le même en 1). L'inscription sera invalidée en cas de non respect de cette procédure. La confirmation d'inscription sera faite par téléphone ou courriel.

③ Frais divers :

↪ Les frais de voyage, repas et hébergement sont à la seule charge des participants.
↪ Les candidats s'interdisent de réclamer tout droit, cachet ou privilège pour leur présentation.

④ Droit audio et vidéo :

↪ Le candidat accepte l'exploitation éventuelle de sa voix et de son image par l'association AGRIFÊTE (presse, affiche, radio, site internet, ...). Dans le cas contraire, il devra le signaler par écrit.

⑤ Déroulement d'une sélection départementale et d'une demi finale interdépartementale:

Chaque sélection compte 28 candidats et 14 d'entre eux seront qualifiés pour une demi finale interdépartementale (Vienne/Deux Sèvres/Vendée et Charente/Charente Maritime). 9 sont désignés par un jury incontestable, les 5 autres par le public. 2 suppléants (1 par sélection) sont désignés pour participer à la finale départementale en cas de désistement d'un ou plusieurs qualifiés (maladie, cas de force majeure, etc...)

Le jury est composé de 4 à 5 membres et prend sa décision en fonction des critères suivants :

- attitude du candidat
- interprétation
- présentation

Lorsque le concours se déroule :

Le Samedi : Les candidats se présentent à **17h00** pour les balances et le public à **20h00**.

Le dimanche : Les candidats se présentent à **12h00** pour les balances et le public à **15h00**.

Les 28 candidats chantent le titre de leur choix dans son intégralité. Le jury désigne dans un premier temps 21 candidats parmi lesquels 14 seront sélectionnés (voir ci-dessus) pour la demi finale.

Repêchage

Il est fréquent que le public et le jury désignent un (ou plusieurs) même candidat. Cette situation donne lieu au repêchage du (ou des) premier non qualifié sélectionné par le public.

RÈGLES DU JEU « STAR D'UN JOUR »

Les 14 candidats sélectionnés s'engagent pour la demi finale. 14 candidats par demi finale sont sélectionnés pour la finale régionale de la même façon que lors des sélections. 4 suppléants (2 par demi finale) sont retenus en cas de désistement.

Un demi-finaliste ou finaliste déclarant forfait devra le signaler aux organisateurs au 05 49 85 15 28 ou par courriel star86@orange.fr dans les 20 jours précédant la soirée, sauf cas de force majeure. Dans cette hypothèse, le staff organisateur désignera le suppléant ayant obtenu les meilleures notes.

28 candidats seront donc qualifiés pour la finale régionale.

N.B. : A chaque étape nous offrons un enregistrement audio de la prestation des candidats, gagnants et perdants.

⑥ La finale régionale :

La finale aura lieu le Samedi **29 Mai 2010 à LA CRECHE (79) Salle de l'Hélianthe.**

Les 28 candidats interprètent une nouvelle chanson parmi le répertoire proposé et sont soumis au vote du public et du jury. 5 gagnants sont retenus à l'issue de la soirée.

- ① Le prix du jury
- ② Le prix championnat (le candidat ayant totalisé le plus grand nombre de points lors des 3 séances)
- ③ Le prix du public
- ④ et ⑤ Deux dauphins

Les récompenses

- ↳ Le vainqueur « prix du jury » : une dotation de 500 €
- Le vainqueur « prix du championnat » : une dotation de 400 €
- Le vainqueur « prix du public » : une dotation de 300 €

- ↳ Un micro Shure SM58 avec pied et câble pour les deux dauphins (les 2^{èmes} du jury et du championnat)

- ↳ Une vidéo complète de la soirée pour les 5 gagnants

Tous les candidats inscrits acceptent sans réserve les conditions exposées dans ce règlement.

- ① Le présent règlement est la propriété des organisateurs et peut, par conséquent, être modifié par ces derniers

Signature du candidat
Faire précéder la mention « lu et approuvé »